



**HAL**  
open science

# Réflexion sur la prose d'idées dans l'Espagne des Lumières (1746-1808) : Les formes du discours sur le bonheur

Marc Marti

► **To cite this version:**

Marc Marti. Réflexion sur la prose d'idées dans l'Espagne des Lumières (1746-1808) : Les formes du discours sur le bonheur. Cahiers de Narratologie, 2008, 14, pp.10. halshs-00605089

**HAL Id: halshs-00605089**

**<https://shs.hal.science/halshs-00605089>**

Submitted on 30 Jun 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Réflexion sur la prose d'idées dans l'Espagne des Lumières (1746-1808) : Les formes du discours sur le bonheur

Marc MARTI, CIRCLES EA 3159, Université de Nice Sophia-Antipolis

Résumé : En Espagne, à l'époque des Lumières, le discours éthique, politique et économique emprunte tour à tour des genres aussi variés que le rapport administratif, le projet de loi, le discours inaugural, l'essai. Ces genres « empiriques », dans le sens où ils relèvent souvent plus de la catégorie administrative que littéraire, mériteraient, à titre d'hypothèse, de figurer parmi la prose d'idées. Nous proposons de définir l'objet « prose d'idées » en essayant de délimiter ses caractéristiques et les rapports qu'il entretient avec les autres formes textuelles dans la production écrite de l'Espagne des Lumières entre 1746 et 1808. Ensuite, il conviendra de s'interroger sur l'idée et sa nature langagière qui se réalise dans la prose en dégagant les rapports entre lexicale, vocabulaire et discours. Enfin, il faudra évaluer l'opérativité des méthodes de la linguistique appliquées au champ de l'histoire des idées pour proposer une démarche formalisée pertinente dans l'étude de la prose d'idée.

Resumen : En el periodo de la Ilustración española, el discurso ético, político y económico emerge en géneros tan variados como el informe administrativo, el proyecto de ley o el ensayo. Esos géneros empíricos, en el sentido en que no se trata de categorías literarias sino administrativas, podrían considerarse como “prosa de ideas”. Proponemos definir el objeto “prosa de ideas” intentando delimitar sus características y las relaciones que establece con otras formas textuales en la producción escrita de la España ilustrada entre 1746 y 1808. Cabe también plantear el problema del material lingüístico que sirve a formar la idea y a realizarla en la prosa, destacando las relaciones entre léxico, vocabulario y discurso. Por fin es necesario evaluar la operatividad de los métodos lingüísticos aplicados al campo de la historia de las ideas para proponer una investigación formalizada pertinente en el estudio de la prosa de ideas.

Mots clés : XVIII<sup>e</sup> siècle, Espagne, Lumières, Bonheur, idéologie, prose d'idées.

Le travail qui suit est en partie inspiré des recherches d'un travail d'HDR, mené il y a maintenant quelques années<sup>1</sup>. Étant données les limites matérielles de la journée d'études, son caractère interdisciplinaire et son objectif (lancer un cycle de travail sur plusieurs années), il s'agira avant tout de réfléchir autour du premier

---

<sup>1</sup>Marc Marti, *Le discours sur le bonheur : éthique, politique et économie dans l'Espagne des Lumières (1760-1814)*. Analyse d'un champ sémantique, Saint Étienne, 1999.

axe de l'appel, qui proposait de « dresser un état des lieux de la définition de la prose d'idées : où et quand apparaît cette catégorie ? en quels termes ? [...] On s'attachera plus particulièrement à repérer, si cela est possible, les récurrences et les variables qui pourraient fonder une première caractérisation de ce champ de la prose d'idées ».

En Espagne, à l'époque des Lumières, le discours éthique, politique et économique emprunte tour à tour des genres aussi variés que le rapport administratif, le projet de loi, le discours inaugural, l'essai. es genres « empiriques », dans le sens où ils relèvent souvent plus de la catégorie administrative que littéraire, mériteraient, à titre d'hypothèse, de figurer parmi la prose d'idées.

Dans un premier temps, nous nous proposons de définir l'objet « prose d'idées » en essayant de délimiter ses caractéristiques et les rapports qu'il entretient avec les autres formes textuelles dans la production écrite de l'Espagne des Lumières entre 1746 et 1808<sup>2</sup>.

Dans un second temps, il faudra s'interroger sur l'idée et sa nature langagière qui se réalise dans la prose. Nous nous interrogerons ici sur les rapports entre lexique, vocabulaire et discours.

Enfin, c'est la question de la méthode qui retiendra notre attention. Nous proposons d'examiner l'historique du débat sur l'opérativité des méthodes de la linguistique appliquées au champ de l'histoire des idées et de proposer une démarche formalisée pour l'étude de la prose d'idée.

---

<sup>2</sup> Le propos n'est pas ici de disserter sur ce qui fonde l'Espagne des Lumières et sa périodisation. Pour ce problème, nous renvoyons au mémoire d'HDR précédemment cité.

## 1. La prose d'idées au XVIIIe, essai de définition d'un objet.

### 1.1. Les préalables : sortir de la littérature ?

Comme toutes les catégorisations textuelles, la prose d'idées ne peut prétendre reposer sur une définition stable. La pratique a cependant peu à peu établi des frontières et des limites qu'il convient sans doute de revisiter, de questionner et de bousculer.

En premier lieu, il faut reconnaître que l'inclusion de la prose d'idées dans les genres littéraires, surtout au XVIIIe, relève de la pratique institutionnalisée, tant en Espagne qu'en France. Un exemple récent illustrera notre propos. Au début des années 1990, les éditions Júcar commençaient en Espagne la publication d'une histoire de la littérature nationale des origines à nos jours. La particularité de la collection était de consacrer un livre à chaque genre et de traiter une époque en plusieurs volumes. Bien que le concept de « prose d'idées » n'apparaisse nulle part, on trouve les volumes suivants (certains n'ont jamais vu le jour pour des raisons financières), mentionnant la « prose » :

La prosa del siglo XIV  
 La prosa del siglo XV  
 La prosa del siglo XVI  
 La novela y la prosa barroca  
 La prosa del siglo XVIII  
 La prosa no narrativa en el siglo XIX

Comme on peut le constater, la catégorie « prose » n'apparaît plus pour le XXe siècle, mais sans doute l'objet est-il contenu sous une autre appellation dans les deux volumes intitulés *Fin de siglo I* et *Fin de siglo II* ; un concept connu des hispanistes, celui de la crise dite de « 1898 », où abondent les essais réflexifs sur l'Espagne et son identité politique et culturelle.

La permanence de la catégorie « prose » ne doit pas induire de conclusions hâtives. En aucun cas il ne s'agit d'un concept atemporel : l'étiquette fixe dissimule d'évidentes fluctuations. Point de « roman » médiéval ou de la Renaissance en Espagne, qui se retrouve englobé sous la catégorie de « prose ». De même pour le XVIIe, le roman partage son volume avec la « prose », encore qu'un volume entier soit consacré à Cervantès. C'est à partir du XVIIIe que le roman devient « autonome » et qu'il est séparé de la prose, puis la prose elle-même est qualifiée de « non narrative » pour le XIXe, l'appellation consacrant le divorce entre narratif et non-narratif, peut être plus sûr que celui entre fiction et non-fiction. La catégorie « prose » semble donc dépendante, dans l'histoire de la littérature du moins, d'une conception que l'on pourrait qualifier de néo-aristotélicienne : est prose ce qui n'est ni théâtre ni poésie. La prose devient ainsi une sorte de matrice dont s'extraira (tardivement pour l'Espagne) le roman<sup>3</sup>. À l'origine, si on adopte un point de vue contemporain, prose et littérature semblent étroitement mêlées.

À l'intérieur de cette classification, le XVIIIe occupe une place singulière. Le tome sur la prose dont nous faisons état inclut en effet les essais philosophiques, un texte comme les *Cartas marruecas* de Cadalso, qui apparaît aussi dans le volume sur le roman, et des textes de réforme de l'artisanat, de l'agriculture, sans oublier les correspondances « fictives » ou réelles (la forme épistolaire étant aussi pratiquée dans la réflexion économique). Cela pourrait paraître surprenant vu d'une autre littérature, mais le phénomène s'explique

---

<sup>3</sup>Le phénomène est en grande partie dû à la fluctuation terminologique qu'à connu la prose narrative avant de devenir définitivement novela (roman). Voir à ce propos Joaquín Álvarez Barrientos, *La novela del siglo XVIII*, Madrid, Júcar, 1991.

par la façon dont le XVIIIe a été abordé par l'historiographie nationale espagnole.

Schématiquement, l'époque a été victime de préjugés négatifs sur sa production littéraire, jugée pauvre et peu originale par les historiens conservateurs. Pour eux, elle s'illustre par son imitation servile et peu talentueuse des productions étrangères en trahissant l'héritage culturel national, comme une sorte d'avant goût de la révolution libérale. À l'opposé, l'historiographie libérale y a trouvé un grand intérêt idéologique, principalement dans les essais et les textes de réformes administratives, négligeant aussi en grande partie la littérature, forcément moins « marquée » par l'idéologie, dans le sens où, en littérature, l'idéologie est médiatisée par la forme esthétique. La confusion des genres a aussi été entretenue par la bivalence des auteurs de l'époque : à de rares exceptions, poètes, dramaturges et romanciers sont en parallèle des fonctionnaires zélés ou des notables éclairés, qui n'hésitent pas à prendre la plume pour proposer des textes de réforme ou travailler à l'amélioration du pays. Pour faire simple, dans un pays où l'élite est restreinte, les grands écrivains sont aussi les grands penseurs.

Du point de vue des études universitaires consacrées à l'époque, cette mixité a subsisté jusqu'à la fin des années 80. Depuis, principalement en Espagne, on assiste à une séparation plus marquée entre les textes fictionnels et versifiés d'une part et les textes non fictionnels de l'autre. Ce basculement, qui semble pour le moment bien engagé, tend maintenant à séparer la notion de « prose du XVIIIe » des études et du monde littéraire de la fiction. Cependant, comme nous l'avons rappelé, les auteurs sont parfois les mêmes que ceux que l'on croise dans les histoires de la littérature. Toute la

production du XVIII<sup>e</sup> espagnol repose sur cette ambiguïté : elle est un terrain où se croisent les littéraires et les historiens, engendrant le civilisationnisme chez les hispanistes français et une classification hésitante en Espagne. C'est précisément en tant que civilisationniste et hispaniste que je me propose de réfléchir sur la prose d'idées des Lumières.

## 1.2. La prose d'idées des Lumières espagnole : balisage d'un objet textuel ambigu

Le concept de prose d'idées peut offrir l'intérêt de délimiter un objet qui serait le champ de la pensée à une époque donnée. Il est évident que cela ne signifie pas que la littérature soit exclue du champ de la pensée. L'analyse de la littérature comme production idéologique est tout aussi essentielle et nécessaire que l'examen de sa dimension esthétique. Cependant, il faut considérer (sans qu'il n'y ait aucun jugement de valeur) que l'idéologie véhiculée par la littérature (en ce qui concerne le XVIII<sup>e</sup> tout au moins) est seconde par rapport à la prose d'idées.

Dans une perspective d'historien, si on suit les propositions de Pierre Chaunu, formulées en 1971 dans *La civilisation de l'Europe des Lumières*<sup>4</sup>, la pénétration des idées pourrait être suivie à travers ce qu'il nomme le « convoi sémantique ». Il s'agit de dater l'arrivée et la diffusion des idées nouvelles « dans le temps et dans l'espace, de dessiner presque à coup sûr la géographie de l'Europe des Lumières », en classant les textes qui serviraient à l'étude selon des niveaux :

« Le niveau 1 sera celui des grands traités, science et philosophie [...]. Au niveau 2, la littérature, du théâtre au conte, de l'épître au roman ; au niveau 3, la langue courante des correspondances, la langue écrite

---

<sup>4</sup>Pierre Chaunu, *La civilisation de l'Europe des Lumières*, Paris, Flammarion, 1971.

automatique, celle qui vient sans réflexion, spontanément, partout sous la plume...<sup>5</sup> »

L'hispaniste français François Lopez a démontré que, si les conclusions de Pierre Chaunu sur la pénétration des idées des Lumières en Espagne étaient en partie inexactes, la méthode de hiérarchisation des textes restait valable. Si l'on s'intéresse à la genèse d'une pensée, et dans ce cadre, à celle d'un concept, la notion de convoi sémantique permet, à condition d'être précédée d'un important travail d'érudition, de dater assez précisément l'apparition et la diffusion des idées.

Afin de dissiper toute ambiguïté, nous rappelons que les niveaux ne supposent pas jugement de valeur entre les catégories textuelles. Ils procèdent de la constatation par l'historien que l'idée nouvelle apparaît toujours dans la « prose d'idées », celle des grands traités, science et philosophie, avant de suivre un trajet « vulgarisateur » et de passer aux autres niveaux qui jouent alors le rôle de relais et de témoins de la diffusion. Le niveau 1 semble cependant incomplet lorsqu'on analyse la spécificité du XVIII<sup>e</sup> espagnol. En effet, pour des raisons de censure, il est très difficile d'y trouver de grands traités philosophiques ou politique au sens strict du terme. Cependant, cela ne signifie pas que ces contenus soient absents de la pensée de la *Ilustración*. On les retrouve en fait disséminées dans les textes administratifs tels que les textes de loi et les projets de réforme qui ont reçu l'aval du pouvoir, ce qui nous amène à une première conclusion provisoire.

La prose d'idées est ainsi une catégorie textuelle dépendante des contingences historiques de l'époque étudiée. Elle est

---

<sup>5</sup>Ibid, p. 13.



fondamentalement non-littéraire (ou non-artistique) dans le cas qui nous occupe. On pourrait ici considérer que le syntagme est à peu près défini, mais le second terme (idées) mérite aussi un examen approfondi.

## 2. De la prose d'idées à l'idée

Dans le cadre d'une l'histoire des idées (qui utiliserait comme corpus la prose d'idées), le problème résiderait d'abord dans la constitution de l'objet d'étude. Dans son existence textuelle, l'idée se développe à deux niveaux : le vocabulaire et le discours, dont l'étude devrait être menée en parallèle. Ces deux niveaux complémentaires où l'idée est analysable demande quelques éclaircissements

### 2.1. Le vocabulaire et le lexique

Dès le départ, comme le rappelle A. Rey,

« l'ouverture du langage sur la culture, les idées et les sentiments collectifs conduit à voir dans les signes du langage des outils pour s'exprimer et pour communiquer [...] Toutes les rhétoriques sociales [...] sont convoquées pour témoigner des intarissables pouvoirs du mot. Ce mot, nous croyons nous en servir, alors que bien souvent c'est lui qui nous entraîne — par la charge que l'histoire a mise dans les sons et les lettres. Les mots sont des accumulateurs d'énergie<sup>6</sup> ».

De manière générale, l'histoire des idées en France n'accorde que peu d'importance aux problèmes lexicaux. L'analyse des signifiés occupe ainsi la majeure partie de la réflexion. Cette attitude est assez compréhensible. Une idée nouvelle ne se réalise pas forcément dans un vocabulaire nouveau, ou pour reprendre les termes de G. Matoré, le mot-témoin (ou néologisme) n'apparaît pas toujours pour signaler l'émergence d'une nouvelle forme de pensée. Par ailleurs, les tentatives pour cerner complètement les idées à partir d'une seule

---

<sup>6</sup>Alain Rey, *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaire le Robert, Paris, 1992, p. XXI.

recherche lexicographique semblent d'avance vouées à l'échec. Comme le constatait G. Gusdorf, en analysant les travaux de L. Febvre sur le mot « civilisation » :

« l'origine radicale du mot ne résout pas les problèmes qui peuvent se poser dans l'ordre des idées. Le vocable est l'indicateur d'un groupe de valeurs ; il revêt la signification d'un slogan ; il mobilise des sentiments complexes et parfois contradictoires. [...] Les termes les plus féconds sont d'ordinaire les plus confus et leur fécondité est dans une certaine mesure liée à leur confusion. Il faut renoncer à l'ambition d'un vocabulaire historique des mots et des idées du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui permettrait l'élucidation définitive des thèmes majeurs de l'époque : Nature, Liberté, Bonheur, Progrès, Justice, Humanité, etc., etc.<sup>7</sup> ».

Pour prendre deux exemples, les travaux qui, en France, sont consacrés à l'idée de bonheur évitent cet écueil. Robert Mauzi s'attache à définir l'idée et ses différentes dimensions sans se préoccuper du vocabulaire qui sert à les exprimer<sup>8</sup>. La démarche de Josiane Boulad-Ayoub, qui étudie la pensée politique de la Révolution française, est similaire<sup>9</sup>. Tous deux arrivent à la conclusion que le concept s'inscrit dans une nouvelle vision de l'homme et de la vie, mais aucun ne s'intéresse à l'éventuelle dimension lexicale du problème. Cependant le problème du lexique, réservoir de la langue dans lequel le vocabulaire va puiser, est essentiel comme le rappelle Alain Rey. Nous verrons au point suivant comment il peut être traité.

## 2.2. Le discours

La notion de discours est plus problématique dans sa définition même. Dans un premier temps, on pourra

« identifier le concept de discours avec celui de procès sémiotique, et considérer comme relevant de la théorie du discours la totalité des faits

---

<sup>7</sup>Georges Gusdorf, *Les principes de la pensée au siècle des Lumières*, Paris, Payot, 1968, p. 18.

<sup>8</sup>Robert Mauzi, *L'idée de bonheur dans la littérature et la pensée française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Armand Colin, 1960.

<sup>9</sup>Josiane Boulad-Ayoub, « Le plus grand bonheur pour le plus grand nombre », *Études françaises*, 1989, n°25 (2-3), p. 132.

sémiotiques (relations, unités, opérations, etc.) situées sur l'axe syntagmatique du langage<sup>10</sup> ».

Cette première définition est communément partagée dans le champ de la linguistique, comme représentant une description formelle et nous l'adopterons sans restriction. Mais une autre acception du terme, qui concerne directement l'Histoire, pose problème.

Dans le neuvième point de l'article « discours », les auteurs du *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, notent :

« qu'un domaine sémiotique peut-être dénommé discours (discours littéraire ou philosophique par exemple) du fait de sa connotation sociale, relative au contexte culturel donné [...] indépendamment et antérieurement à son analyse syntaxique ou sémantique. La typologie des discours susceptible de s'élaborer dans cette perspective sera donc connotative, propre à une aire culturelle, géographiquement et historiquement circonscrite, sans rapport avec le statut sémiotique de ces discours ».

La dimension historique de la typologie « connotative » du discours est au centre de la réflexion de M. Foucault dans *L'archéologie du savoir*. Le philosophe français se demande si on peut :

« admettre telles quelles, la distinction des grands types de discours, ou celle des formes ou des genres qui opposent les unes aux autres sciences, littérature, philosophie, religion, histoire, fiction, etc. et qui en font des sortes de grandes individualités historiques<sup>11</sup> ».

Il donnait à cette interrogation une réponse négative :

« Nous ne sommes pas sûrs nous-mêmes de l'usage de ces distinctions dans le monde de discours qui est le nôtre. À plus forte raison lorsqu'il s'agit d'analyser des ensembles d'énoncés qui étaient, à l'époque de leur formulation, distribués, répartis et caractérisés d'une tout autre manière : après tout, la « littérature » et la « politique » sont des catégories récentes qu'on ne peut appliquer à la culture médiévale ou même encore à la culture classique que par une hypothèse rétrospective, et par un jeu d'analogies formelles et de ressemblances sémantiques [...] Mais surtout les unités qu'il

---

<sup>10</sup>Joseph Courtès, Algirdas Julien Greimas, *Sémiotique*, dictionnaire raisonné de la théorie du langage, Paris, Hachette, 1993, article « Discours ».

<sup>11</sup>Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, pp. 32-33.

faut mettre en suspens sont celles qui s'imposent de la façon la plus immédiate : celle du livre et de l'œuvre<sup>12</sup> ».

Ces remarques conduisaient néanmoins M. Foucault à prendre « pour repère initial des unités toutes données (comme la psychopathologie, ou la médecine, ou l'économie politique) » selon les classifications connotatives traditionnelles. Mais avec une certaine distance, il affirmait, « je n'accepterais les ensembles que l'histoire me propose que pour les mettre aussitôt à la question [...]»<sup>13</sup> ».

Notre attitude était similaire en proposant dans l'étude de référence, l'adoption de la typologie thématique et générique suivante, qui nous semble la plus représentative des Lumières espagnoles : le discours éthique, le discours politique et le discours économique. Il est entendu que ces trois classifications connotatives du discours ne sauraient coïncider strictement avec les typologies textuelles courantes. L'entrecroisement à l'intérieur d'un même texte est fréquent : le texte économique est constitué d'énoncés pouvant appartenir au discours économique bien sûr, mais aussi au discours éthique ou politique. Nous concevons donc le discours comme une somme d'énoncés thématiques ou générique, répartis sur l'ensemble de la production d'une époque donnée.

Arrivés à ce point de la réflexion, deux choses sont maintenant établies :

—un corpus : la prose d'idées.

—un objet d'étude : le vocabulaire et le discours des Lumières espagnoles, dans trois de ses réalisations (éthique, politique, économie).

Un dernier point reste à aborder, celui de la méthode.

---

<sup>12</sup>Ibid, p. 33.

<sup>13</sup>Ibid, p. 38.

### 3. Une méthode d'analyse dans l'histoire des idées

Le travail qui sert de point de départ était consacré à l'histoire des idées et à l'analyse d'un concept-clé : le bonheur. Faire de l'histoire des idées en choisissant comme point d'ancrage ce type d'analyse, c'est prendre en compte la dimension historique et sociale de l'idée mais aussi sa dimension langagière. Parmi les historiens, Alphonse Dupront s'est intéressé très tôt à cette problématique, et il définit ainsi les rapports entre les systèmes de signes et l'histoire :

« Dans son effort de saisie d'un passé global, sinon intégral, l'histoire recueille tous les signes de ce passé. Le langage, entre les systèmes de signes par lesquels s'exprime une psyché collective ou le mental d'un collectif donné, est l'une des matières les plus offertes, donc butin naturel et nécessaire de l'historien<sup>14</sup> ».

Cette position de principe n'est pas totalement nouvelle. En France, elle s'est traduite par des interrogations, vers la fin des années soixante, sur les rapports entre deux disciplines : l'histoire et la linguistique, prolongeant des travaux déjà réalisés antérieurement.

#### 3.1. Le point de vue de la linguistique

Du côté des linguistes, la thèse de Georges Matoré *Le vocabulaire et la société sous Louis Philippe* a, en 1946, ouvert la voie à la lexicologie historique. Elle fut suivie, six ans plus tard (1952), d'une œuvre théorique du même auteur *La méthode en lexicologie*<sup>15</sup>. Pour le linguiste français, il convenait de délimiter un secteur du lexique au cours d'une période déterminée de l'histoire, d'analyser les différentes significations des mots et de déterminer les traits différentiels qui les opposaient ou les rapprochaient. Pour arriver à l'idée, G. Matoré prenait le mot comme point de départ, mais il

---

<sup>14</sup>Alphonse Dupront, « Sémantique historique et histoire », Cahiers de lexicologie, Paris, Didier-Larousse, 1969, vol XIV, p. 15.

<sup>15</sup>Georges Matoré, *La méthode en lexicologie*, Paris, Didier, 1953.

s'agissait avant tout de voir dans les mots le reflet d'une vision du monde déterminée. Pour la délimitation du secteur lexical à étudier, la méthode se fonde sur le concept de « champ notionnel » à l'intérieur duquel on distingue les « mots-témoins » et les « mots-clés ». Les premiers sont constitués par tous les néologismes, qui représentent les changements intervenant dans la structure politique, économique ou sociale des sociétés dont la langue est l'instrument . Les seconds sont des unités lexicologiques qui caractérisent les sociétés qui les emploient, les mots symbolisant les idéaux d'une période historique déterminée<sup>16</sup>. Enfin, dans ses conclusions, G. Matoré orientait clairement la lexicologie vers l'histoire et la posait comme une discipline différente de la lexicographie<sup>17</sup>. Il ne rejetait pas pour autant cette dernière, la considérant comme « complémentaire » de la lexicologie. Au bout du compte, pour le corpus, Matoré n'établissait pas de typologie documentaire ni de hiérarchie (du type de celle établie par Pierre Chaunu).

Dans les années soixante, la lexicologie s'enrichissait des travaux de Jean Dubois. D'abord, sa thèse *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, publiée en 1962, ensuite un article de 1969 « Lexicologie et analyse d'énoncé » qui présente une réflexion méthodologique complète<sup>18</sup>. Pour lui, l'analyse du vocabulaire sera « une partie de l'analyse des performances verbales, c'est-à-dire du discours ; elle ne peut en être isolée ». Cette première correspondance est très importante car elle situe la problématique à deux niveaux

---

<sup>16</sup>Ibid., p. 68.

<sup>17</sup>Ibid., p. 93.

<sup>18</sup>Jean Dubois, *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Paris, Larousse, 1962 et « Lexicologie et analyse d'énoncé », *Cahiers de lexicologie*, Paris, Didier-Larousse, 1969, vol XV, p. 115-126.

complémentaires, celui du lexique et celui du discours qui permet d'ébaucher une théorie du corpus.

Pour Dubois, le corpus est nécessairement arbitraire, déterminé par des critères qui dépendent de l'objectif de l'analyse, mais il doit se présenter avec des propriétés qui le rendent valide. En particulier, il s'agit de considérer les textes du corpus de façon différente selon le type discursif auquel ils appartiennent.

« Toute analyse d'énoncé dont dépend l'étude lexicale implique qu'au préalable soit définie une typologie des discours. Car le type de discours dans lequel s'insère l'énoncé détermine les règles rhétoriques qui conditionnent les formes du vocabulaire<sup>19</sup> ».

On peut considérer qu'à partir de Dubois, lorsque les linguistes se sont intéressés à l'histoire, ils ont pris en compte la nécessité d'établir des typologies discursives, renvoyant ainsi à la hiérarchisation nécessaire des documents en histoire des idées.

### 3.2. L'historien et les méthodes linguistiques

Du côté des historiens, Marc Bloch et Lucien Febvre ont été de grands utilisateurs de la linguistique, dans une approche inspirée de la lexicographie<sup>20</sup>. En 1969, François Furet faisait l'analyse critique de cette méthode en remarquant qu'elle s'enfermait souvent dans « la seule analyse de l'histoire d'un mot (transformation de sens, disparition, naissance) considéré comme particulièrement important<sup>21</sup> ». La critique principale de François Furet repose en fait sur l'absence de définition d'une série (corpus de textes ou de mots) et

---

<sup>19</sup>Pour l'ensemble de ces points, voir J. Dubois, Art. cit., p. 119 à 125.

<sup>20</sup>Voir l'analyse critique de François Furet, Alain Fontana, « Histoire et linguistique, les titres d'ouvrages au XVIIIe siècle », Langages, n° 11, Paris, 1968, p. 112.

<sup>21</sup>F. Furet, Art. cit, p. 112.

la non-prise en compte de la grammaticalité et la performance, c'est-à-dire le discours.

Dans un registre différent, Pierre Chaunu proposait en 1971, la notion de « convoi sémantique » que nous avons examiné précédemment. La hiérarchie qu'il propose renvoie en creux à une typologie textuelle, et donc à la mise en discours des idées et des concepts.

Cette approche renvoie principalement cependant à la lexicométrie. À l'heure actuelle, elle pourrait s'appuyer sur l'outil informatique, maintenant vulgarisé, à condition de numériser préalablement les textes à traiter. On obtiendrait ainsi, par une analyse lexicométrique (lexicologie statistique), des résultats qui viendraient compléter les études déjà réalisées antérieurement. Cependant, cette méthode permet seulement de dater l'émergence d'une pensée et de suivre à travers des fréquences lexicales les évolutions postérieures. Mais utilisée seule, elle suppose deux choses. D'une part que l'idée possède un vocabulaire spécifique, ce qui n'est pas toujours le cas ; d'autre part, si l'on s'en tient à des résultats de type purement fréquentiel, on a tendance à se représenter la *Ilustración* comme un ensemble homogène puisque apparemment lui correspond un lexique homogène. On voit ici les limites de cette méthode qui ne peut, à cause de ses bases purement lexicales et éventuellement quantitatives, permettre d'appréhender de possibles évolutions et des différences d'emploi. F. Lopez, qui a emprunté cette méthode, en signale d'ailleurs les limites. Pour lui, « la *Ilustración* ne fut pas, il s'en faut beaucoup, une philosophie unique, parfaitement homogène, mais bien la rencontre sur une base assez large mais provisoire de tendances idéologiques diverses et sur certains points



opposés<sup>22</sup> ». L'homogénéité « se retrouve avant tout au niveau du vocabulaire : des mots comme « razón », « luces », « filosofía », « progreso », « humanidad », « felicidad », etc. apparaissent progressivement sous la plume des écrivains éclairés, comme puisés dans une espèce de fonds lexical commun des Lumières<sup>23</sup> ». Pour éviter l'écueil d'une interprétation trop univoque de l'idéologie des Lumières espagnoles, qui ne prendrait en compte que le niveau lexical, Jacques Soubeyroux proposait de « ramener chaque mot à la somme de ses emplois, en le replaçant à l'intérieur des formations discursives de l'époque, et constituer ainsi des séries discursives ou des discours pluri-sériels, semblables à ceux que Michel Foucault a analysés en France<sup>24</sup> ».

Cette orientation permettrait d'éviter quelques écueils. J. Dubois, dont nous avons précédemment analysé la démarche méthodologique, postule que tout texte émis par un locuteur est d'une manière ou d'une autre assumé par l'auteur et qu'il existe un rapport direct entre le sujet d'énonciation et son texte. Cependant, Régine Robin émet des réserves vis-à-vis de cette position. Pour elle :

« Les études centrées sur les mots postulent, [...] un isomorphisme entre groupes socio-politiques et lexique. C'est prêter au locuteur une double naïveté, linguistique et politique. Linguistique, puisqu'on laisse accroire que le locuteur est incapable d'utiliser pour son propre compte des mots de tel ou tel groupe qui n'est pas le sien. [...] l'historien ne pourra pas déduire directement le comportement politique des mots utilisés. L'isomorphisme entre pratique discursive et pratique politique entraîne un repérage trop simple<sup>25</sup> ».

---

<sup>22</sup>François Lopez, Art. cit., p. 131.

<sup>23</sup>Jacques Soubeyroux, « Idéologie, pratiques discursives et rapports sociaux dans l'Espagne des Lumières », *Imprévue* 1-2, Montpellier, CERS, 1979, pp. 126-127.

<sup>24</sup>J. Soubeyroux, « Idéologie... », p. 127.

<sup>25</sup> Régine Robin, « Les historiens devant le champ de la linguistique, nouveau gadget ou constitution de l'objet discursif », *Dix-Huitième Siècle*, 5,

Ces réserves rejoignent celles faites précédemment. Elles expriment les doutes des historiens vis-à-vis de la linguistique.

### 3.3. Le débat entre Linguistique et Histoire

Comme le rappelle R. Robin, dans un débat assez marqué dans les années 1970 :

« Ce qui guette la linguistique en histoire, c'est de lui voir attribuer le même rôle et la même fonction que la statistique en économie. [...] En réalité, on peut faire dire à l'appareil statistique n'importe quoi, selon les cadres théoriques dans lesquels il entre, selon le système des hypothèses qui le sous-tendent, selon l'effet qui est recherché<sup>26</sup> ».

Les hésitations portent aussi sur la méthode linguistique à suivre pour l'historien. On les retrouve dans *Histoire et linguistique* dont les quatre derniers chapitres proposent quatre approches linguistiques différentes : la lexicométrie, la lexicologie, l'analyse des énoncés, l'analyse sémique. Au bout du compte, Régine Robin ne tranche pas et propose quatre outils différents en analysant leurs avantages et leurs inconvénients. Il semble qu'aucune des méthodes ne puissent être entièrement satisfaisantes, toutes ayant leur force et leur faiblesse. Cet état de fait se reflète dans le récent numéro spécial (1995) de la revue *Langages*, consacré à l'analyse du discours en France. L'introduction en forme de bilan de D. Maingueneau éclaire et explique parfaitement cette diversité :

« Il faut se résoudre à admettre que le discours ne puisse être l'objet d'une discipline unique, fût-ce l'analyse du discours qui traiterait, selon les termes de T. Van Dijk, de « l'usage réel du langage par des locuteurs réels dans des situations réelles », qui appréhenderait le discours considéré comme mode d'interaction dans des situations socioculturelles très complexes. En réalité, une discipline ne peut se donner pour objet « l'usage réel de la langue » sans préciser de quel point de vue se construit ce réel <sup>27</sup>».

---

1973, pp. 114.

<sup>26</sup> R. Robin, *Histoire et linguistique...*, p. 16.

<sup>27</sup>Dominique Maingueneau, « Présentation », *Les analyses du discours en France*, *Langages*, n°117, Paris, Larousse, mars 1995, p. 7.

## **En conclusion : des méthodes pour un objet**

En conclusion, il nous semble que l'utilisation du concept de « prose d'idées » dans le cadre de l'histoire des idées peut être au croisement de plusieurs préoccupations.

a. Les textes qui composeront le corpus « prose d'idées » doivent être définis en fonction de leur forme, de leurs relations avec les autres textes. Le but recherché sera de dresser une typologie textuelle, fondée sur la pratique culturelle d'une époque.

b. La prose d'idées sera susceptible de se situer dans une hiérarchie des types textuels à époque donnée, hiérarchie dont les critères seront déterminés avant tout par l'histoire des idées et leur niveau de pénétration dans la production écrite. La mise en place de cette hiérarchie suppose la connaissance préalable d'une époque et du système de diffusion de la culture écrite.

c. L'analyse proprement dite de la prose d'idées pourra utiliser les outils de la lexicologie et de la linguistique du discours, en particulier l'analyse des énoncés<sup>28</sup>. La première permettra le repérage des concepts et l'analyse d'une éventuelle charge historique préexistante. La seconde fera porter l'effort sur la contextualisation (sociale, historique, culturelle).

---

<sup>28</sup>Pour un point, provisoire mais complet sur l'analyse du discours comme discipline, voir la revue électronique Corpus, n°4, Les corpus politiques, objets, méthodes et contenus, sous la direction de Damon Mayaffre, décembre 2005, Université de Nice-Sophia Antipolis, <http://revel.unice.fr/corpus>.